

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLANOVA

Séance du 13 octobre 2022

Approbation du bilan financier final  
de la maîtrise d'ouvrage déléguée à la CAPA

### Délibération n° 021/2022

L'an deux mille vingt deux le 13 octobre, à dix huit heures et trente minutes , le Conseil municipal de la commune de Villanova, légalement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T., s'est réuni en séance publique à la Mairie de Villanova sous la présidence de M. le Maire, VINCILEONI Antoine.

**Étaient présents :**

MILLET Claude , BIANCAMARIA Fabien, TARRASSENKO François Adjoints au Maire.

MARCAGGI Séraphine, LUCIANI Paul, Conseillers municipaux.

**Avait donné procuration :**

**Étaient absents :**

BIANCAMARIA Michel,  
CASASOPRANA Olivier  
SCHALK Thierry,  
CHAPOT Thomas ,  
DANESI Etienne

Nombre de membres composant l'assemblée : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents ou représentés : 06

Le quorum étant atteint, M. BIANCAMARIA Fabien est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Le Maire expose,

Conformément aux dispositions de la convention du 18 février 2020 passée entre la commune de Villanova et la CAPA,

et notamment son article 4.2, concernant le Bilan général de fin de mission de maîtrise d'ouvrage déléguée confiée à la CAPA et portant sur la pose des fourreaux et chambres nécessaire à l'enfouissement des réseaux de télécommunication sur une partie des travaux de mise en assainissement collectif ;

le Conseil Communautaire de la CAPA par délibération n° 2022-138 en date du 23/09/2022 a établi un bilan général de l'opération. Ce bilan aura un caractère définitif. Il doit faire l'objet d'une approbation par délibération communale.

Le Bilan financier de l'opération pour les travaux du maître d'ouvrage, la commune de Villanova s'élève à :

Tranche ferme :	57.545,35 € H.T. soit 63.299,88 € T.T.C
Tranche optionnelle :	119.447,47 € H.T. soit 131.392,22 T.T.C
Totale générale de l'opération :	176.992,82 € H.T soit 194.692.10 € T.T.C

le Maire précise que les crédits nécessaires ont été inscrits aux différents budgets des exercices 2019, 2020, 2021 et 2022.

Le solde de l'opération a été mandaté en septembre 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le bilan financier de l'opération pour les travaux du maître d'ouvrage, la commune de Villanova qui s'élève à :

Tranche ferme :	57.545,35 € H.T. soit 63.299,88 € T.T.C
Tranche optionnelle :	119.447,47 € H.T. soit 131.392,22 T.T.C
Totale générale de l'opération :	176.992,82 € H.T soit 194.692.10 € T.T.C

Fait et délibéré à Villanova, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,



ANCILEONI Antoine,